

## 400<sup>e</sup> Portes Infos

/ 14 à 17

## Vœux : un programme pour 2019

/ 6-7

## Bilan : maîtriser les finances

/ 10-11

## CMJ : voyage citoyen

/ 12

## Noël en fête

/ 20



BULLETIN MUNICIPAL  
DE PORTES-LÈS-VALENCE

MARS 1999

### Editorial

Le deuxième mandat que vous avez confié va arriver à expiration. Nous devons vous rendre compte de nos activités et évaluer la légitimité de notre gestion.

Pour les nouveaux Portes, il y a une tradition établie à 51 ans, mais dans ce livre nous vous proposons de réfléchir sur les valeurs qui ont permis de construire un territoire et de réfléchir sur les valeurs qui ont permis de construire un territoire et de réfléchir sur les valeurs qui ont permis de construire un territoire...



Gabriel COULAUD, Maire



Avenant LAMEOILE



Fernand FARIZOILE, Maire

# PORTES info

N° 1 - Septembre 1989

Enfances  
Francine Dolbo  
Mairie de Annick



### Editorial

vous avez confié va arriver à exp...



COULAUD, MAI...



## Inauguration de l'Espace Cristal

Visite pastorale  
de l'événement

Mgr Jean-Christophe Lagarde,  
évêque de Grenoble en  
visite de l'église de  
Hélière, dans une messe  
commémorative le jeudi 1er février  
pour son vœu pastoral.

Hip hop et  
Slam à la MJC

Hip hop et Slam ont été  
messieurs élèves de la MJC. Ces  
messieurs de l'école ont été  
l'occasion de découvrir un cul-  
ture urbaine.

Artiste  
décorateur

François Houp est artiste  
décorateur. Ses œuvres sont  
présentées dans la MJC. Ces  
œuvres de l'école ont été  
l'occasion de découvrir un cul-  
ture urbaine.



# Sommaire

**ÉDITO DU MAIRE / 3**

**TOUT IMAGE / 4-5**

**ACTUALITÉS MUNICIPALES**

**6-7** VŒUX 2019

**8** . HOMMAGE À  
PIERRE PASTORE  
. DES POLICIERS  
MUNICIPAUX ENCORE  
PLUS EFFICACES

**9** . UNE NOUVELLE  
ZONE BLEUE  
. NOUVEAUX  
COMMERÇANTS

**10-11** BILAN : MAÎTRISER  
LES FINANCES

**ENFANCE JEUNESSE**

**12** CMJ : LE VOYAGE  
CITOYEN

**13** UN PETIT PLUS POUR  
LES ÉTUDES

**LE PORTES-INFOS  
UNE HISTOIRE PORTOISE  
/ 14 À 17**

**MJC-CENTRE SOCIAL / 18**

**CULTURE ANIMATION**

**19** . LE TRAIN-THÉÂTRE  
UNE RÉELLE FIERTÉ  
. CONCERT DE NOËL  
DE L'ÉCOLE  
DE MUSIQUE,

**20** . NOËL EN FÊTE  
. ANNONCE  
JOURNÉE

**21** . TRAIN-THÉÂTRE,  
. TRAIN-CINÉMA,

**VIE ASSOCIATIVE / 22-25**

**AGENDA DU MOIS / 26**

**PATRIMOINE PORTOIS**  
**27** NOUVELLE MAIRIE :  
20 ANS DÉJÀ

**LIBRE OPINION / 28-29**

**BLOC NOTES / 30-31**



Plus de 600 personnes étaient présentes  
aux vœux 2019 (voir pages 6 et 7)

## Retour vers le passé

L'ancienne mairie, ici  
photographiée en 1940,  
qui fut détruite en mars 1999  
(voir notre article en page 27),  
juste après avoir déménagé  
le monument aux morts au parc  
Louis Aragon en 1997.

À cette époque,  
les services municipaux  
devaient partager les locaux  
avec l'école de filles.

© Mémoire Vivante



PORTES-les-VALENCE — La place de la Mairie — Le monument aux Morts et les écoles de filles

*Le maire reste un rempart démocratique dans nos communes. Vous l'avez compris vendredi 4 janvier dernier lors de la cérémonie des vœux.*

*En effet, vous étiez plusieurs centaines de Portoises et Portoises à vous être déplacés pour entendre le bilan de notre vie locale de 2018 et les nouvelles perspectives pour 2019. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour cette marque de soutien et d'encouragement qui nous a tous profondément émus.*

*Le bonheur pour moi, comme pour les élus de la majorité, est dans l'action, l'accomplissement de notre mission d'intérêt général, dans l'écoute et la concrétisation progressive de nos nombreux projets pour Portes. Le bonheur est de vous servir, d'agir et de vous rencontrer.*

*Aussi nous formulons ensemble, tous nos meilleurs vœux à notre ville que nous aimons. Qu'elle continue à être toujours plus attractive, aussi dynamique, animée et solidaire. Que ses associations prospèrent avec des bénévoles toujours aussi volontaires. Que le monde économique progresse et soit source d'embauches supplémentaires. Que nos dotations de fonctionnement ne diminuent plus, afin de nous permettre d'assurer les services au public. Que nous vivions tous dans une société plus respectueuse, plus apaisée et moins violente.*



**Geneviève GIRARD**  
Maire de Portes-lès-Valence  
Conseillère départementale

*En ce début d'année 2019, la dernière année de ce mandat, la dernière ligne droite, c'est avec un état d'esprit volontaire, ambitieux et optimiste que nous continuerons d'avancer, quels que soient les obstacles que nous rencontrerons.*

*Belle année 2019 !*

*Bien Cordialement*  
A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Girard', written below the text 'Bien Cordialement'.



# Le tout image



Les travaux de la future piscine couverte viennent tout juste de commencer, ils sont prévus pour durer 12 mois.



Le 11 décembre, Geneviève Girard a reçu des représentants des gilets jaunes pour un échange fructueux.



Le jury du concours des illuminations de Noël est passé dans toutes les rues portoises le 13 décembre. Il rendra son verdict lors de la remise des prix le 24 janvier.



« Pour moi c'est un devoir, dès que j'ai eu l'opportunité de le faire. Je me suis toujours dit que lorsque j'aurai 18 ans ce sera l'une des premières choses que je ferai. » Morgane Crozier

Bilan 65 donateurs dont 7 nouveaux.  
03-01-2019

Ce week-end, en mémoire des deux sapeurs-pompiers décédés à Paris, le drapeau de la caserne portoise était en berne.







Un marché de Noël chez Laëti avec la Cave à vin Jean Jaurès, le Panier provençal chez Audrey, Werway Mme Richomme, Stylvie accessoires Sylvie Monville.



108 courriers ont été déposés dans la boîte aux lettres du Père Noël devant la mairie.



Les policiers municipaux ont partagé la galette des rois avec leur élu de tutelle, Patrick Groupierre. 09-01-2019



Des Chênes aux Géronlines en passant par Louise Michel, les élus ont remis le traditionnel cadeau de Noël à tous les résidents. Cette année, il s'agissait d'une serviette de bain.





## Un programme pour 2019



Plus de 600 personnes étaient présentes le 4 janvier à l'espace Cristal pour les vœux de la municipalité. Après avoir fait le bilan de 2018, Geneviève Girard a tracé les perspectives pour 2019 et au delà.

C'est avec à ses côtés un conseil municipal quasiment au complet, le Conseil Municipal des Jeunes et devant elle, les représentants des communes voisines, du Département et du Sénat, que le maire Geneviève Girard a fait le bilan de 2018.

Ce fut tout d'abord pour avoir « une pensée particulière » pour notre ancien maire Jean-Guy Pinède (voir encadré), décédé le 12 septembre, et pour celui qui fut le 1<sup>er</sup> adjoint de madame Girard de 2001 à 2008, Pierre Pastore, décédé le 31 décembre dernier. Évoquant les événements nationaux de l'année, le maire a salué la réussite du 11 novembre à Portes-lès-Valence et le don des gilets jaunes lors du Téléthon.

S'attardant un temps sur la politique sociale municipale, elle a aus-

si évoqué le forum pour l'emploi, la réussite de la cellule emploi et surtout l'installation en zone de La Motte d'ADS protection, de Q Park, de Chronopost, de Pomona et des transports Chantreau, sachant que des entreprises déjà implantées comme Reyes et les transports Martin vont pouvoir poursuivre leur développement.

Alors qu'en matière éducative nous avons vu la mise en place d'un Agent Territorial Spécialisé dans chaque classe de maternelle, que les subventions aux associations ont été augmentées (soit 600 000 euros au total) et que le projet du nouveau gymnase a été lancé, l'épicerie sociale a été agrandie avec l'ouverture du nouveau local pour le vestiaire solidaire.

### De la piscine...

Mais le plus important n'est-il pas de parler d'avenir ? Et à ce titre, 2019 sera une année bien remplie. En matière sportive, l'année qui s'ouvre verra le lancement d'une étude pour la rénovation des tribunes et des vestiaires du stade Gabriel Coullaud, et ce en concertation avec les utilisateurs. Ce sera aussi l'année du lancement d'un chantier particulièrement attendu : la piscine couverte. Après l'instruction

du permis de construire et la préparation du chantier (parties certes les moins visibles), la construction vient de débuter. Elle est prévue sur un peu plus de 12 mois, pour une ouverture programmée début 2020. Et le maire de s'adresser « aux esprits chagrins qui s'émeuvent de cet équipement, paradoxalement les mêmes qui voulaient le réaliser ! ». L'environnement ne sera pas oublié, loin de là, puisque dans le cadre du plan climat énergie, des panneaux solaires seront installés sur les toits des bâtiments communaux, tandis qu'une centrale photovoltaïque verra le jour en lieu et place de l'ancienne décharge du quartier les Galles.

En matière de travaux, nous aurons la suite et la fin de la rénovation de la rue Casanova, mais aussi la réfection de la rue Paul Langevin. Enfin, nous avancerons à grand pas vers la réalisation du nouveau gymnase avenue Pierre Brossolette.

Alors que la sécurité sera grandement améliorée avec le déploiement de 10 caméras de vidéo protection supplémentaires, Geneviève Girard s'est félicitée de voir que nos policiers municipaux auront désormais accès au fichier des immatriculations (voir notre article en page 7). C'est, pour elle, « la reconnaissance au plus haut niveau de l'État du travail accompli par les polices municipales ».





## ... au gel de la fiscalité locale.

Si le pouvoir d'achat est une préoccupation de l'actualité nationale, c'est aussi une préoccupation locale. Le maire n'a pas manqué de souligner que depuis 2014, la fiscalité locale est gelée, que ce soit au niveau de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière. Mieux même puisque, lissage des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères oblige, celui de Portes a diminué. Cette « bonne gestion » nous permettra, en 2019, d'investir près de 4 millions d'euros. En 2019, la politique sociale ne sera

pas oubliée. Avec Drôme Aménagement Habitat qui, ces dernières années, a rénové des logements à La Chaffine, aux Cigales et aux Logeco, c'est cette fois un vaste programme qui est en cours aux Descartes. Les bâtiments B1, 2 et 3 sont en pleine rénovation et le bâtiment A sera détruit pour y construire 26 logements. Enfin, la réfection de l'immeuble Fernand Léger est elle aussi programmée pour cette année. Geneviève Girard a conclu son propos par un sujet très attendu : la fibre. On l'aura remarqué, le réseau est en plein déploiement. Les bran-

chements sont en cours et les premières prises chez l'habitant vont être réalisées cette année. En guise de conclusion, Geneviève Girard citait Georges Clémenceau : « il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire. Quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire ».

- **Une salle Jean-Guy Pinède.** En mémoire de notre ancien maire, la salle des mariages de la mairie prendra le nom de salle Jean-Guy Pinède.
- **10 591 habitants.** Selon l'INSEE, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la population officielle de Portes-lès-Valence est de 10 591 habitants, soit la plus forte progression du département (+1,9%).
- **Belle réussite de 2018,** le salon du bien-être sera reconduit en 2019.

## Vœux au personnel

Si Geneviève Girard n'a pas manqué de saluer l'excellent travail des services municipaux tout au long de l'année, c'est surtout à Suzanne Brot que revint le rôle de faire un point détaillé de l'activité municipale. De l'état civil au centre technique en passant par le service à la population, le CCAS, la police municipale, les espaces verts, les finances et les associations, elle

est revenue sur les événements marquants de 2018. Vint ensuite le moment de la traditionnelle remise des médailles du travail à Geneviève Blandin (agent technique à l'école Joliot Curie) et Alexandre Bertrand (webmaster) pour 20 ans de service et à Gilles Veyrenche (adjoint technique principal aux espaces verts) pour 35 ans de service.

Plusieurs arrivées ont été saluées : Laurent Greve (plombier mécanicien) et Paul Medyk (fontainier) au centre technique, Philippe Biguenet (directeur des services techniques), Lisa Picard (ATSEM), Joanne Conjard à la police municipale, Hakima Ben Chagra, Amandine Bouvet, Sabine Debuyck, Bruno Gayffier, Katy Lenclud, Julie Reynaud et Laurence Serpegini au service population.





## Pierre Pastore

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, le 31 décembre 2018, le décès de Pierre Pastore à l'âge de 58 ans. Responsable informatique, comptable et enfin directeur de cabinet du maire de Beaumont-lès-Valence de 2008 à 2014, il fut aussi conseiller municipal d'opposition à Portes-lès-Valence de 1995 à 2001 et 1er adjoint en charge des sports et de la culture de 2001 à 2008.

À sa famille et à ses proches, l'ensemble de la municipalité présente ses plus sincères condoléances.



---

## Des policiers municipaux encore plus efficaces

Le ministère de l'Intérieur vient de sélectionner 11 villes pour une phase d'expérimentation avant la généralisation de l'accès des polices municipales au système national des permis de conduire et à celui des immatriculations.

Nice, Marseille, la Grande Motte, Montpellier, Nantes, Calais, Rillieux-la-pape, Flayosc, Puteaux, Valence et donc Portes-lès-Valence sont les villes qui ont été retenues suite au décret du 24 mai 2018. Celui-ci

prévoit en effet que les policiers municipaux de ces villes auront désormais accès au Fichier National des Permis de Conduire et à celui du Système d'Immatriculation des Véhicules. Voilà qui va donc simplifier les choses à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain puisque jusque là, ils devaient passer par la police nationale ou par la gendarmerie.

Ainsi nous explique Patrick Groupierre, adjoint en charge de la sécurité publique, lorsque les policiers municipaux soupçonneront la présence d'une voiture volée,

constateront un stationnement suspect, rechercheront des informations avant une mise en fourrière, ou qu'ils seront en présence d'une voiture accidentée, s'ils ont un doute sur une carte grise par exemple, ils pourront consulter plus facilement ces fichiers. « Voilà qui va représenter un gain de temps et surtout d'efficacité.

Cette décision témoigne de la confiance que l'État accorde aux policiers municipaux. En ce qui concerne les permis de conduire, nos policiers pourront ainsi vérifier leur validité et agir en conséquence. Ainsi, la sécurité des Portoises va s'en trouver renforcée. »





# Une nouvelle zone bleue

Parfois, améliorer la situation des commerçants locaux tient à peu de chose. Lors de leur visite le 12 octobre dans les commerces entourant la pharmacie Chœur, le maire Geneviève Girard et son adjoint en charge de la sécurité Patrick Groupierre n'ont pas manqué d'écouter les demandes des commerçants.

Une de leurs difficultés tient au fait que nombre de véhicules stationnent en permanence devant leurs boutiques, occupant ainsi des places destinées à leurs clients. La demande portait donc sur la création de places en zone bleue, un tel changement ayant pour avantage de favoriser la rotation des véhicules,

sachant que le stationnement en zone bleue est limité à un maximum d'une heure trente (de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi).

Rapidement, les services municipaux se sont mis au travail et ont transformé une vingtaine de places, dont une réservée aux handicapés.

Voilà qui porte à 200 le nombre d'emplacements en zone bleue dans toute la ville. Rappelons que le disque bleu est disponible gratuitement en mairie.



---

## Nouveaux commerces



### La pause boulangerie

Ouvert déjà depuis plusieurs mois, "La pause boulangerie" de Cyril Salvino vous propose de très nombreux produits faits maison et surtout toute une gamme de pains bios, de pognes ou encore, entres autres, de pains au chocolat Valhrona. "La pause boulangerie", 260 avenue du président Salvador Allende.

Tél. 09 62 67 94 55. Ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 et le samedi de 7h à 18h.



### Réflexologue énergétique

L'équipe du nouveau pôle santé (près de la pharmacie Chœur) vient de se renforcer avec l'installation de Cathy Arzur, réflexologue et énergéticienne. Professionnelle depuis près de 5 ans, elle exerçait auparavant à Guilherand-Granges. Cathy Arzur, 114 bis rue Jean Jaurès. Tél. 06 86 58 24 25. Cabinet ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h.



## Maîtriser les finances pour mieux investir

2<sup>e</sup> adjointe chargée des finances et du personnel municipal, Suzanne Brot fait le point.

Lors du vote du budget 2015, le premier en exercice plein du mandat de Geneviève Girard, son adjointe en charge des finances Suzanne Brot plantait déjà le décor de ce qui sera sa ligne de conduite pendant 6 ans. Il s'agissait alors de suivre un engagement fort de la campagne électorale : la non augmentation de la fiscalité locale, sachant qu'on ne pouvait pas compter sur une augmentation des recettes. Pourtant, durant ces quatre premières années du mandat, les difficultés n'ont pas manqué, à l'image de l'aide de l'État (Dotation Globale de Fonctionnement) qui est chaque année en baisse.

Depuis 2013, ce sont en cumulé, près de 3 100 000€ qui manquent

dans les caisses communales.

À partir de là, une des solutions pour y parvenir apparaissait comme simple : faire des économies de fonctionnement. Chaque ligne de dépense a été alors scrutée à la loupe et des mots tels que rationalisation et renégociation sont devenus la norme. Par rationalisation il fallait entendre une recherche de l'efficacité dans chacun des services municipaux, tandis que la renégociation a été celle de tous les contrats à chaque fois qu'ils arrivaient à échéance. Ainsi, euro après euro, les économies se sont cumulées.

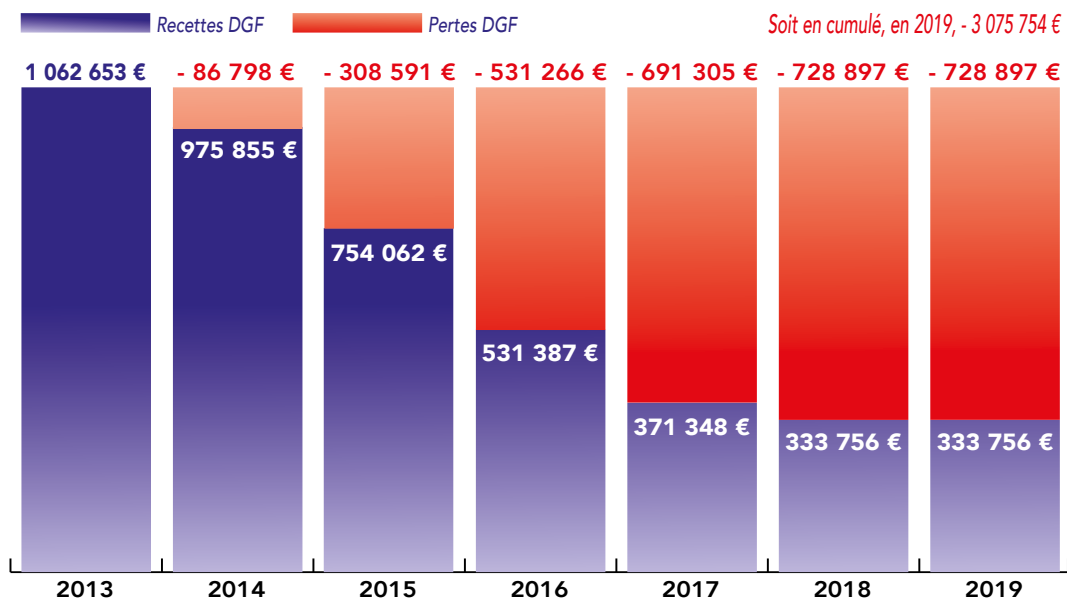


### Quand les charges baissent

Faire le bilan des finances, c'est forcément citer toute une série de chiffres qui sont plus parlants que de longs discours. Si on considère les comptes administratifs de chaque année, entendez par là les recettes et les dépenses réellement effectuées, on observe que les dépenses de gestion sont passées de 9 300 000€ en 2014 à 8 200 000€ en 2018. Cette économie a été faite sur les charges à caractère général : 2 200 000€ en 2014 pour 1 700 000€ en 2018, soit 500 000€ de gains grâce à une gestion très rigoureuse de toutes les dépenses.

Les dépenses de personnel, à périmètre constant, c'est à dire en prenant en compte le transfert de la crèche à Valence Romans

### Dotations de l'État (DGF)







Agglo au 1<sup>er</sup> janvier 2016, ont été maîtrisées avec un maintien des effectifs nécessaires. Partant de 5 700 000€ en 2014, dont 570 000€ de dépenses pour la petite enfance, les dépenses de personnel ont été en 2018 de 4 960 000 €.

« Autant de chiffres à la baisse qui ont grandement amélioré nos marges de manœuvre » observe Suzanne Brot. Parallèlement, les recours à l'emprunt ont été limités avec seulement 400 000 € en 2016 et de nouveau 400 000€ en 2017. Soulignons que l'encours de notre dette est en dessous, parfois très nettement en dessous de celui de villes de taille comparable de la région.

## Dégager des marges de manœuvre et être ambitieux

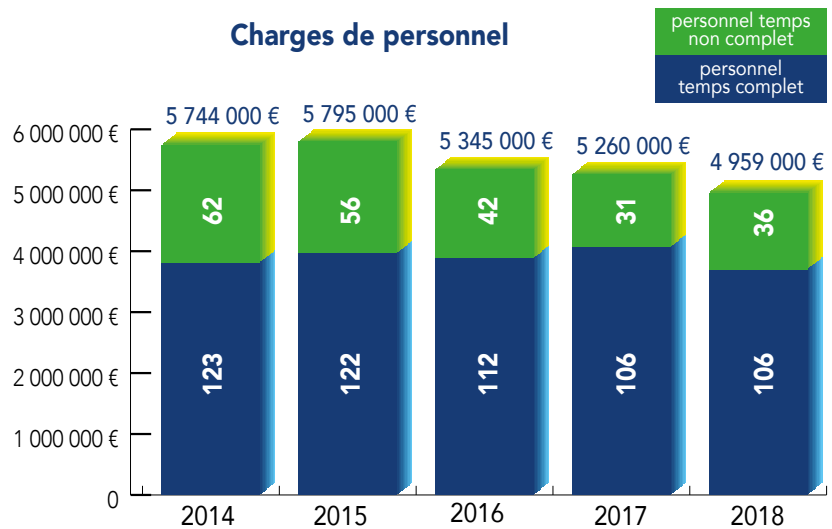
En résumé souligne Suzanne Brot, « grâce à toutes les économies qui ont été réalisées, nous arrivons à dégager des résultats qui nous ont permis de réaliser, en moyenne, 2 millions d'investissements par an ».

L'avenir des finances locales, c'est aussi la suppression totale de la taxe d'habitation (30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020). Cette taxe a rapporté à la ville 1 400 000€. Certes ce manque à gagner sera normalement remboursé par l'État sur la base de 2017, souligne Suzanne Brot, mais cette compensation restera bloquée à ce niveau.

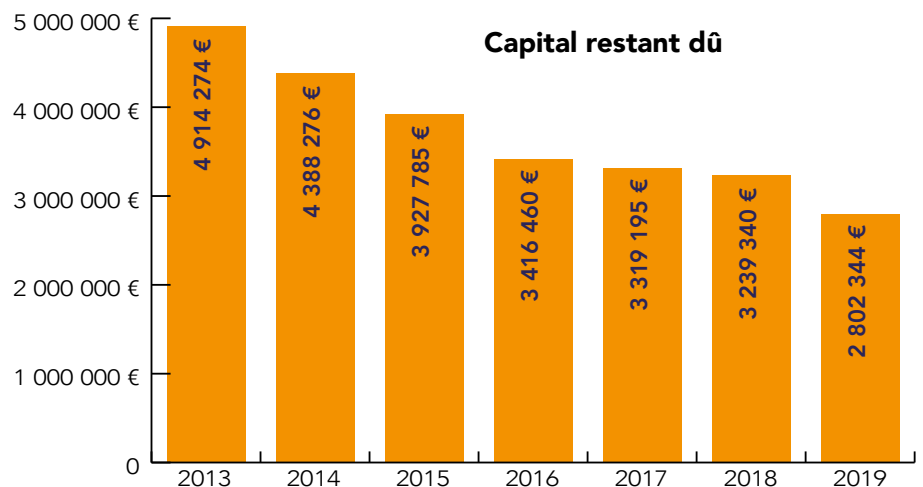
Néanmoins ajoute l'élue, « le fait que nous n'ayons que peu emprunté nous permet d'être ambitieux dans nos prochains investissements, à l'image du futur gymnase, du stade Coullaud et de notre projet d'évolution du centre-ville. »

Voilà qui nous laisse de réelles marges de manœuvre. « On peut donc continuer d'investir tout en restant raisonnable » dit-elle, « on a de l'avenir ».

Charges de personnel



Capital restant dû





## CMJ : le voyage citoyen

**Le 19 décembre, les membres du précédent Conseil Municipal des Jeunes ont pris la direction du Sénat, où ils ont été reçus par Gilbert Bouchet.**

Le mandat du CMJ de deux ans vient de se terminer. Il fut particulièrement riche et très intéressant nous disaient-ils dans le Portes-Infos de décembre. Pour les remercier de s'être tant impliqués dans la vie municipale, la ville leur a offert un voyage à Paris, à la découverte de cette partie de nos institutions qu'est le Sénat.

Manon Bruyat, Clément Copin, Mathieu Huset, Léa Jacquet, Tahine Radafiarijaona, Agathe Vareille, Lucas Vely et le maire sortant Quentin Labrot étaient visiblement ravis. Accompagnés par les adjointes Stéphanie Huset et Corine Arzac, mais aussi par le directeur de cabinet Nicolas Pereira et par le maire

Geneviève Girard, tous ont tout d'abord pris la direction de quelques incontournables lieux touristiques parisiens comme la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe et le Louvre.

Arrivés au Palais du Luxembourg, siège du Sénat, ils ont été accueillis par le sénateur drômois Gilbert Bouchet qui, malgré un agenda chargé, a pu leur consacrer beaucoup de temps. C'est donc grâce à lui qu'ils ont pu visiter des salles habituellement interdites au public comme la salle René Monory (ancienne chapelle), où siège la commission de la défense, la bibliothèque et bien sûr l'hémicycle. C'est là qu'ils ont pu observer un

moment impressionnant avec l'arrivée de la vice-présidente du Sénat Valérie Létard, accueillie comme à chaque fois par la garde républicaine. Vinrent enfin les visites de la cour d'honneur et du salon du livre d'or. Au moment de la collation finale et lors de la visite, le sénateur n'a pas manqué de leur expliquer le rôle du Sénat, mais aussi d'évoquer avec eux les réalisations du CMJ à Portes-lès-Valence.





# Un petit plus pour les études



C'est à un petit "coup de pouce" particulièrement bienvenu auquel étaient invités près d'une dizaine d'étudiants Portoï le 22 décembre.



Élèves en BTS, médecine, Gestion des Entreprises et Administrations (GEA), psychologie, comptabilité, arts et design, lettres modernes ou encore économie, ils étaient près d'une dizaine d'étudiants Portoï à afficher un large sourire. Échelonné cette année de 149 à 1000 euros, le "coup de pouce étudiant" est en effet versé sous conditions de ressources, d'âge (moins de 26 ans), d'éloignement, de nature des études suivies et ce pour une durée maximale de trois ans. Instaurée en 2007 par Geneviève Girard lors de son premier mandat, cette aide est de fait un complément financier indispensable aux étudiants d'origine modeste qui permettra, par exemple, d'envisager de pratiquer une activité sportive ou, souvent, de mieux s'équiper en informatique pour ses études.





## Le Portes-Infos, une histoire portoise

Si le Portes-Infos que vous tenez entre vos mains porte bien le numéro 106, chiffre qui correspond à la série en cours, il s'agit en réalité du 400<sup>e</sup> bulletin municipal de Portes-lès-Valence. Au rythme actuel de 11 numéros par an, il faudra donc attendre plus de 9 ans pour atteindre la 500<sup>e</sup> édition... Feuilletter le bulletin municipal, c'est forcément revenir sur l'histoire de notre ville...

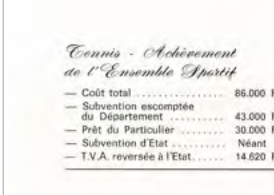
Le premier numéro, daté de 1959, fait alors état des nombreuses constructions dues à l'expansion démographique et aux bombardements de la Libération : l'école Joliot Curie, l'école Anatole France, les nombreux HLM, le terrain de sport, l'équipement des pompiers ou encore la reconstruction de la voirie ont visiblement marqué la décennie qui se termine. Publication annuelle oblige, les 10

premiers numéros sont dans la droite ligne du tout premier. Immeubles, piscine, gymnase, zones industrielles, écoles etc. sortent de terre et illustrent bien les "30 glorieuses". Dans son édito de 1968, le maire Gabriel Coulaud se plaint déjà des charges toujours plus lourdes imposées par l'État : voilà pourquoi les impôts locaux vont devoir augmenter expliquera-t-il régulièrement. En 1979, son successeur Jean-Guy Pinède parle même de l'État comme étant « le plus grand voleur » tandis qu'en 1987, le Portes Infos publie même une carte postale, à envoyer au 1<sup>er</sup> ministre Jacques Chirac pour lui demander, entre autres, une diminution de 16% des taxes locales. Paru vraisemblablement en février de cette même année, le "Portes-lès-Valence" (tel est son nom de l'époque) de 1968, édité un article prémonitoire sur "notre jeunesse et ses problèmes". À quoi aspire chaque jeune est-il écrit, « réussir dans ses études, pouvoir exercer le métier de son choix et se divertir selon ses goûts ». Deux mois plus tard, à Paris, ces mêmes jeunes voudront surtout changer le monde !



Maternelle Louis Pasteur  
— Coût total ..... 1.014.089,00 F  
— Subvention Etat ..... 362.000,00 F  
— T.V.A. reversée à l'Etat ..... 132.835,95 F

## RÉALISATIONS...



Tennis - Achèvement de l'Ensemble Sportif  
— Coût total ..... 86.000 F  
— Subvention escomptée du Département ..... 43.000 F  
— Prêt du Particulier ..... 30.000 F  
— Subvention d'Etat ..... Néant  
— T.V.A. reversée à l'Etat ..... 14.620 F



Centre Aérié  
● Coût prévisionnel :  
— Acquisition terrain ..... 15.000 F  
— Installation ..... 140.000 F  
— 4 chalets C.N.R. aménagés spécialement.



Portes-Informations - 1<sup>er</sup> trimestre 1974, page 10

## La naissance de l'intercommunalité

D'autres sujets vont régulièrement marquer la vie du Portes-Infos comme, par exemple, l'intercommunalité. Ainsi, dès 1972, un article relate la volonté préfectorale de faire fusionner notre ville avec Beauvallon, mais aussi la nécessaire création d'une communauté urbaine avec Valence, Bourg-lès-Valence, Saint-Marcel-lès-Valence, Malissard et Beauvallon. Devenu maire, Jean-Guy Pinède prend d'ailleurs la tête de plusieurs syndicats intercommunaux. En 2010 naît Valence Agglo Sud Rhône-Alpes avec 11 communes, intercommunalité élargie à 56 communes en 2014.

## Prendre la bonne voie

Alors que le tronçon d'autoroute Valence - Montélimar ouvre en octobre 1966, l'histoire de notre ville connaît un moment très important avec la mise en service de la déviation en 1973. En quelque jours, la circulation diminue de moitié et « les bouchons ont disparu » tandis que « les riverains pourront retrou-



ver leur tranquillité perdue » relate, victorieux, un article de l'adjoint de l'époque André Chastel. En 1988 et 1989, de nombreux articles dénoncent le projet de contournement autoroutier de Valence et, par ricochet, de Portes-lès-Valence. Celui-ci sera finalement abandonné en 1993 même si, parfois, le "serpent de mer" bouge encore un peu de nos jours.

## Une ville en pleine mutation

En 1978, Portes-Infos tente d'imaginer "Portes demain". Il s'agit alors de se poser d'importantes questions comme la coexistence avec Valence, la nécessité de se développer vers l'Est ou encore l'obligation de satisfaire les besoins des habitants. Alors que le projet de Halle des sports pointe, l'article évoque la rénovation totale du centre-ville. Dès son élection, Jean-Guy Pinède donne le ton dans le numéro de décembre 1978 en imaginant "Portes demain". On y évoque la nécessité de réaliser un axe Ouest - Est au départ de la mairie, celle-ci doit être agrandie, la Poste doit être déplacée et un parc doit être créé en lieu et place de la carrière... Tandis que le parc Louis Aragon et le centre commercial sortent de terre, il faudra toutefois

attendre 11 ans pour que le projet soit de nouveau évoqué, puis lancé en mai 1995. Il durera près de cinq ans. Avec les années 2000 arrivent d'autres travaux comme l'espace Cristal en 2007 et le projet de la nouvelle piscine en 2018.

## De Gabriel Coullaud à Geneviève Girard

D'un article à l'autre, la politique n'est jamais bien loin. Particulièrement étonnante est, par exemple, la reproduction en 1974 d'un discours de l'ambassadeur d'Allemagne de l'Est (RDA) prononcé à Saint-Andéol-en-Quint (Diois) pour honorer la mémoire d'un résistant. Réélu triomphalement avec 82% des voix en 1977, Gabriel Coullaud met un terme à 33 ans de mandat de maire en juin 1978. Évoquant un accident de la route qui vient de l'éloigner de la mairie, il passe la main à "un collègue plus jeune", Jean-Guy Pinède, qui entame là un mandat de 23 ans. En mars 1988, Jean-Guy Pinède, maire communiste, annonce dans son édito qu'il soutiendra à la présidentielle non pas le candidat officiel du PCF, mais un rénovateur communiste. C'est d'ailleurs sous cette étiquette qu'il sera réélu conseiller général en septembre. De fait, il est en rupture avec le parti

et pour la première fois, la gauche part divisée aux municipales de 1989. Les conflits sociaux sont aussi souvent évoqués à l'image de ceux de la SNCF ou encore de Rhône Poulenc et Sextant Avionique (basées à Valence) durant



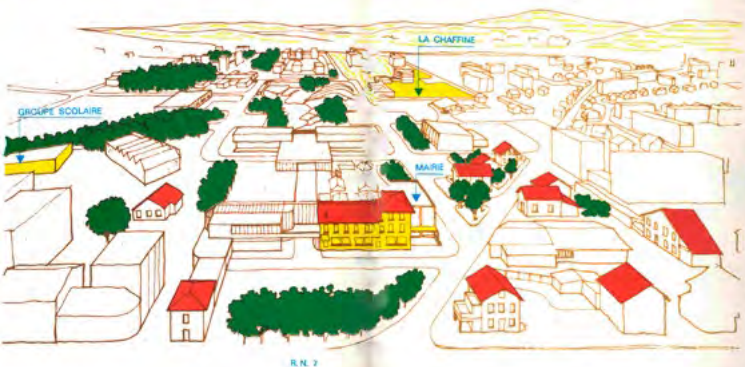
*Parfois, les aléas climatiques s'invitent dans l'actualité municipale comme en décembre 1970, ou en janvier 1996 avec 40 cm de neige qui provoquent une belle pagaille et 400 "naufragés" doivent être hébergés dans l'urgence à Portes. Le 28 novembre 2000, on frôle de près la catastrophe avec le déraillement d'un wagon de propane.*

les années 1990.

Alors que Jean-Guy Pinède ne se représente pas, le 18 mars 2001 est « une journée historique, un séisme » selon le Portes Infos de l'époque. Face à une gauche divisée, la ville passe pour la première fois depuis sa création à droite et Geneviève Girard est élue. Une "parenthèse" (Portes-Infos de mars 2008) qui se referme donc 7 ans plus tard avec l'élection de Pierre Trapier, pour se rouvrir en mars 2014 et le retour de Geneviève Girard.

Portes-Infos - décembre 1978, pages 2-3

## Portes, demain !..





# PORTES INFORMATIONS

Bulletin Officiel  
Municipal  
PORTES - LES - VALENCE



N° 9  
1<sup>er</sup> trimestre  
1973



CROIX DE GUERRE  
1939 - 45



## Dossier du Mois

# Un mensuel depuis 40 ans

Le format, la pagination ou encore la charte graphique du Portes Infos ont souvent changé depuis sa naissance en 1959.

« Conformément au désir exprimé par plusieurs conseillers municipaux qui avaient demandé qu'un bulletin municipal rendant compte de la gestion municipale soit public, monsieur le maire donne connaissance du texte proposé ». Ainsi était libellée la délibération qui, le 8 avril 1953, donne naissance au "Bulletin municipal de Portes-lès-Valence" avec un crédit de 32 000 (anciens) francs.

Sauf que nos archives indiquent qu'il faudra attendre mars 1959 et la réélection du maire de l'époque, Gabriel Coullaud, pour voir la naissance effective du dit bulletin.

Jusqu'à la fin des années soixante-dix, le "Bulletin municipal", puisque c'est son nom, semble quelque peu se chercher. D'un rythme annuel jusqu'en 1970, il passe ensuite, à chaque fois le temps d'une année, à un rythme semestriel puis trimestriel et enfin bimestriel. En 1971 apparaît le tout premier compte rendu de conseil municipal mais aussi une nouvelle rubrique dite des "questions - réponses" des lecteurs. Et la toute première question porta sur... les poubelles !

## Il fallait payer !

En 1973 est tentée une expérience : le Portes-Infos est payant ! Pour se le procurer, il faudra déboursier 1 franc. Cette expérience ne sera abandonnée qu'en septembre 1985. Présente depuis le début, la publicité est abandonnée en janvier 1995.

Alors que la couleur n'apparaît pour la première fois dans une page intérieure qu'en 1990, définitivement et pour tout le journal en janvier 2002, le format des débuts est particulièrement hésitant. Des 4 pages du premier numéro on passa très vite à 18, puis à 12, puis de nouveau à 4... Au gré des imprimeries, le bulletin grandit puis rapetisse d'un numéro à l'autre, avec de nombreuses variantes en nombre de pages et en papiers. Les unes sont parfois en couleur ou deviennent de simples photocopies... Autre évolution importante : c'est à l'issue des municipales de 1989 qu'est lancée la rubrique

port  
es  
in  
formations

N° 26 FEVRIER 1980 / BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL / NOUVELLE SERIE - PRIX 1 F

éditorial

### non aux hausses injustifiées !

Motion adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 29 janvier 80.

Le Conseil Municipal :

Considérant les hausses injustifiées du fuel, du gaz, de l'électricité... imposés par le Gouvernement, PROTESTE énergiquement contre ces mesures qui touchent toute la population, surtout les foyers les plus modestes, ainsi que les retraités, etc. C'est ainsi que pour la Commune de PORTES-LES-VALENCE, les hausses surmontées couramment (par exemple) au budget communal 84.000 F et s'ajoutant aux 60.000 F de majoration du mois d'août dernier. Ces hausses majorées nécessitent une augmentation de 2 % des impôts locaux.

REJETTE l'augmentation quel que soit le taux de la base de la croque à l'impôt, ainsi que les hausses injustifiées imposées par le Gouvernement pour les travailleurs et leurs familles. D'autant plus que sur un litre de super à 3,27 F 75 centimes versé aux Pétroproducteurs, 1,01 F (taxe) à l'Etat, et 0,25 centimes aux Compagnies pétrolières.

DENONCE les spéculations des grandes sociétés pétrolières, leurs énormes profits (en 1979 + 136 % de profits pour la C.A.E.P. (ex. exxon)), et les taxes exorbitantes prélevées par l'Etat (1,01 F par litre).

DEMANDE la suppression des taxes sur le fuel destiné au chauffage, compensés par un prélèvement exceptionnel de 50 % sur les profits réalisés des compagnies pétrolières.

DEPLORE l'extrême insuffisance des versements mensuels de 150 F versés aux plus démunis, cette mesure imposée au Gouvernement par la répression et la lutte des travailleurs doit en être supprimée.

en page 2

le dossier du mois :  
une réalisation municipale  
trop méconnue  
la halte garderie

DEPUIS de nombreuses années, les problèmes sociaux constituent le souci majeur de la Municipalité de Portes-lès-Valence : à cet effet, leur examen ne se limite pas à la seule commission des Affaires Sociales, mais débouche largement sur les autres sections : Affaires scolaires, sportives, culturelles, finances, etc... Il est vrai qu'il y a peu de décisions d'un Conseil municipal qui n'aient une répercussion sociale.

Evidemment avec la crise économique qui s'aggrave, le secteur social prend une importance accrue : il est vrai que patronat et gouvernement font payer cher, très cher, aux travailleurs les efforts d'une crise dont la responsabilité incombe entièrement au gros capital. Début janvier, la hausse des tarifs des produits pétroliers et des services publics, l'augmentation des cotisations sécurité sociale liée à une diminution des prestations, ont porté au zéro net notre pouvoir d'achat déjà fortement malmené par 11,8 % d'inflation officielle en 1979 (13,1 % selon la C.G.T. dont l'indice est plus proche de la consommation populaire).

Devant une telle agression, les quelques mesures gouvernementales arrachées par la lutte (150 F versés en février à certaines familles), constituent très peu de choses : il est nécessaire et possible d'obtenir plus. C'est pourquoi le Conseil municipal a réclamé entre autres la suppression des taxes sur le fuel destinée au chauffage, détaxation compensée par un prélèvement de 50 % sur les bénéfices des Compagnies pétrolières qui ont, dans la plupart des cas, plus que doublé en 1979.

Au plan local, le Conseil municipal s'efforce de limiter au maximum le rajoutement des tarifs des services payés par les citoyens (eau, piscine, locations diverses, restaurant scolaire, restaurant 3ème âge, école de musique et école d'art, etc...). Sauf cas exceptionnels, ces rajoutements seront en 1980, limités à l'inflation réelle, alors que les coûts de gestion ont souvent augmenté dans des proportions plus grandes.

Parallèlement, le système de paiement du service en fonction des revenus sera étendu dans tous les domaines où c'est possible : restaurants, centre aéré, écoles de musique et d'art, classes de neige, etc... A ce sujet, il est bon de rappeler que le système de paiement en fonction des revenus n'implique pas que les uns paient pour les autres : tous profitent d'une aide de la collectivité, les faibles revenus bénéficiant d'une aide plus importante. Prenons un seul exemple, celui du restaurant scolaire : au cours de l'année 78-79, le prix de revient du repas préparé, servi et servi (transport des enfants compris), a atteint 1,50 F ; les participations réclamées aux familles cette année ont été de 3,50 F à 8,50 F suivant les revenus.

Ce choix est l'illustration d'une volonté du Conseil municipal d'atténuer les injustices sociales. Toutefois, il faut rester conscient que dans ce domaine rien ne sera fait d'irréversible tant que sera maintenu au plan national par le gouvernement GISCARD-BARRE la politique anti-sociale que nous subissons.

Il s'agit de nous faire que change cette politique contre le chômage et d'injustices pour les travailleurs.



# PORTES info

nr 10 - Novembre 1986



Bulletin Municipal d'information



ouverte aux différents groupes politiques du conseil municipal, avec un thème imposé pour commercer.

Malgré trois disparitions inexplicables de près de 6 mois, celui qui devient le "Portes-informations" en 1972 (Portes-Infos depuis septembre 1985) prend un rythme presque mensuel en 1978, il y a donc quarante ans ! Si on peut raisonnablement penser que la commune fut alors la seule ville de France de cette taille à éditer un bulletin 10 fois par an, cette situation reste

aujourd'hui assez exceptionnelle. Portes-lès-Valence est en effet la seule ville de taille comparable de toute la région à vous informer ainsi chaque mois, et fait aussi bien que des villes proches comme Romans ou Valence.

## Le Portes-Infos en chiffres

A l'occasion de ce premier numéro de janvier 2019, un tout nouveau contrat vient d'être conclu avec un imprimeur ardéchois, "Fombon", pour 45 870 € ht sur trois ans.

Sachant que les 11 numéros annuels sont tirés à 5 200 exemplaires, le coût d'impression de chaque exemplaire est de 0,27 € ht.

Par rapport au précédent contrat, l'économie est de 15 000 € ht sur trois ans.

À ce montant il convient d'ajouter celui de la distribution, assurée par la société Distribal pour 830 € ttc par mois.

Le nouveau CMJ / 8 et 9
Repas des Aîciens / 10 et 11
Les Rencontres économiques / 13



## Inscriptions vacances d'hiver

### Enfance (3- 11 ans)

Lundi 4 février de 17h30 à 20h (les portes de la MJC fermeront à 19h 30). Mardi 5, jeudi 7, vendredi 8 février de 14h à 18h. Mercredi 4 février de 9h30 à 11h30. Les inscriptions ont lieu à la MJC pour toute la période.

### Jeunesse (11 - 17 ans)

Lundi 4 février de 17h30 à 20h (les portes de la MJC fermeront à 19h 30). Du mardi 5 au vendredi 8 février inscriptions au secteur jeunesse de 17h à 18h30.

### AGENDA DE LA MJC-CENTRE SOCIAL

#### BRICOLE ET PAPOTE

**Samedi 19 janvier, mercredi 23 et 30 janvier, mercredi 2 février** à 10h à la MJC. Sur inscription au 04 75 57 00 96.

**Samedi 16 février** dans le cadre de Bricole et Papote : de 9h à 12h : nous organisons un atelier philosophique ouvert aux parents et aux enfants pour des échanges croisés sur des questions de vie quotidienne, de vie dans la cité, de règles, de concertations et de bonheur. Animé par des intervenants cet atelier nécessitera de vous inscrire au préalable auprès de Marina à la MJC.

#### ATELIERS SANTÉ

**Vendredi 25 janvier, vendredi 8 et 15 février** à 9h à la MJC. Pour les adhérents. Gestes de 1<sup>ers</sup> secours, gestion du stress, relooking, les cycles biologiques...

#### DU BURN OUT À LA RENCONTRE DE SOI

**Vendredi 25 janvier** à 20h à la MJC. Christelle Avrain, infirmière en santé au travail, sophrologue, nous fera part de son expérience et nous donnera l'opportunité d'un échange autour de ce thème. Elle nous transmettra son vécu, et proposera un regard objectif et lucide sur cette période de 2 ans qu'elle a traversée entre la lumière et l'obscurité. Elle partagera quelques pistes pour que, de cette aventure, l'Être puisse en émerger encore plus vivant et libre !

#### FORMATION MÉDIA CITOYENNETÉ

**Samedi 26 janvier** les jeunes intéressés par une création Média Citoyenneté seront en formation pour manipuler différents outils média afin d'être parés pour la création du projet 2019 !

#### STAGE DE DANSE AFRICAINE

**Samedi 26 janvier, mercredi 2 et samedi 16 février.** Stages de danse africaine avec Adama Ouattara. Cotisation : 130€ portois / 150 € extérieur pour 10 stages. 15 € portois / 17 € extérieur pour un stage. Inscriptions auprès de la MJC Centre Social

#### SORTIE EN FAMILLE À LA NEIGE

**Lundi 28 janvier** inscriptions à la MJC de 17h45 à 18h45. La sortie aura lieu le dimanche 10 février à 9h.

#### INSCRIPTIONS AU CAMP SKI

**Mardi 29 janvier** ouverture des inscriptions au camp ski 2019 qui aura lieu du lundi 18 au vendredi 22 février ! Séjour 5 jours/4 nuits. Séjour limité à 15 places.

#### WEEK-END NEIGE

**Du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 3 février** le secteur jeunesse organisera un week-end à la neige avec hébergement. Activité "Luge en folie", veillée... Inscription auprès du secteur jeunesse. Week-end limité à 7 places.

#### EXPOSITION "NON À LA HAINE"

**Du 4 au 11 février** espace Baronissi. Savoir, comprendre et agir pour dire non à la haine. Cette exposition nous aide à porter un regard critique sur le monde afin de construire son propre libre arbitre et agir en citoyen éclairé et responsable

**Pendant 15 jours, des collégiens et adolescents de Portes-lès-Vallence auront accès à cette exposition, très interactive et animée par des intervenants. 2 séances ouvertes au public (ados-adultes) se tiendront samedi 9 février de 15h à 17h et vendredi 15 février de 18h30 à 20h.**

#### ACCORDER SCIENCES ET TRADITIONS

**Mardi 5 février** à 20h à la MJC. Tous les sages et savants de ce monde ont aujourd'hui compris l'importance d'une alliance entre les sciences et la tradition. C'est indispensable : d'abord parce que la science piétine et se morcelle totalement, d'autre part parce que les connaissances traditionnelles sont incontournables et doivent être mises en lumière par la science. La rencontre est inévitable. Il faut la favoriser.

#### LES DÉTRUQUÉS

**Vendredi 8 février** de 20h à 22h à la MJC. Venez découvrir de nouveaux jeux d'ambiance, de stratégie... Que vous soyez bon joueur ou mauvais perdant... jouons ensemble ! A partir de 10 ans. Tarif : adhésion uniquement

#### LUDO-JEUX

**Mercredi 13 février** de 14h à 17h à l'espace Baronissi. Un moment partagé enfants, adultes et parents autour de jeux passionnants avec l'association ArdéJeux.

#### ATELIER EN PARTENARIAT AVEC LE TRAIN-THÉÂTRE

**Mercredi 13 février** de 10h à 12h atelier de découverte manuelle avec la Cie Colectivo Terron autour de la fibre végétale suivi du spectacle "Bestiaire Végétal" au Train-Théâtre.

## Une "réelle fierté"

Le 20 décembre, les représentants de l'État, de la Région, du Département et de l'Agglomération ont signé avec le Train-Théâtre une convention qui les lie jusqu'en 2021.

Présidente du Conseil d'administration du Train-Théâtre et accompagnée du directeur Luc Sotiras, Suzanne Brot n'a pas manqué de

souligner la « *réelle fierté* » qu'est, pour elle, le Train-Théâtre. Un outil qui, dit-elle encore, est « *unanimement reconnu* » et dont le rayonnement dépasse les frontières de notre territoire.

Prenant la parole devant le préfet Éric Spitz, le président de Valence Romans Agglo Nicolas Daragon, le représentant du Conseil départemental Fabien Limonta, entre autres, le maire Geneviève Girard, est revenue sur l'histoire de cet établissement né en 1993

et qui, depuis 2010, est géré par Valence Romans Agglo. Alors que nous en sommes à sa 26<sup>e</sup> saison, le Train propose en moyenne 70 spectacles par an et affiche environ 43000 entrées par saison. Grâce à cette convention, ce magnifique outil culturel va donc pouvoir poursuivre sa politique de diffusion de spectacles pluridisciplinaires, d'actions culturelles tous publics, d'ouverture vers le territoire, de développement de la création, de sensibilisation aux arts et d'implication dans les réseaux culturels régional et national.



## Que de talents !

Chaque saison, il est des temps forts qui marquent la vie de l'école intercommunale de musique. Le concert de Noël est de ceux-là.

Le 20 décembre, devant un public de parents et d'amis forcément attentionnés, dûment armés de leurs instruments à cordes ou à vent, nos musiciens, en herbe ou plus confirmés, ont émerveillé leurs admirateurs du jour. Violoncelles, piano, batterie, guitares ou encore saxophones étaient de sortie avant que ne prennent place les chanteurs de l'atelier vocal. Le talent était clairement au rendez-vous !







## Culture Animation



# Noël avant l'heure

Difficile de dire ce qu'on a préféré... le spectacle "Père Noël féerie", les Écuries de la Véore avec ses poneys et les "Dream teamettes", le passage du Père Noël, la convivialité du vin chaud, le trampoline ou le Buddies big band jazz ? Visiblement, les 2500 personnes présentes ont tout aimé !



## Journée Internationale des Droits des Femmes

Retenez la date du dimanche 10 mars à 18h au Train-Théâtre pour le spectacle "Les fouteurs de joie" offert à toutes les femmes portoises. Plus d'informations dans la prochaine édition du Portes-Infos.





# Train-Théâtre



**TOUBIFRI ORCHESTRA**  
**Jeudi 24 janvier à 20h**  
*Inclassable*

**NO MAD ?**  
**Samedi 26 janvier à 20h**  
*Musique fantas(t)i que*



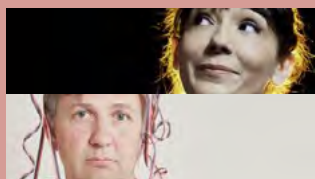
**DES FOURMIS  
 DANS LES MAINS**  
**Jeudi 31 janvier à 20h**  
*Chanson poétique*

**CLARA LUCIANI**  
**Vendredi 1<sup>er</sup> février à 20h**  
*Chanson pop sixties*



**L'ODYSSÉE D'HIPPO**  
**Mar. 5 février à 20h**  
**Mer. 6 février à 18h30**  
*Film - Conte musical vivant*

**NATHALIE MIRAVETTE  
 ANTOINE SAHLER TRIO**  
**Vendredi 8 février à 20h**  
*Chanson espigle*



**BARCELLA**  
**Mardi 12 février à 20h**  
*Chanson actuelle*

**BESTIAIRE VÉGÉTAL**  
**Mercredi 13 février à 16h**  
*Théâtre visuel original &  
 primordial - Jeune public*



**ENTRE 2 CAISSES**  
**Mer. 13, jeu. 14 et ven. 15  
 février à 20h**  
*Entre 2 caisses chante...  
 entre 2 caisses !*

# Train-Cinéma

**AU BOUT DES DOIGTS**  
 Lun. 21 et mar. 22 janvier à 20h30.

**TROPPIA GRAZIA**  
 Lun. 21 janvier à 18h (VO).

**MARCHE OU CRÈVE**  
 Mer. 23 janvier à 14h, jeu. 24,  
 lun. 28 et mar. 29 janvier à 20h30,  
 ven. 25 janvier à 18h, sam. 26 janvier  
 à 21h et dim. 27 janvier à 16h30.



**BOHEMIAN RHAPSODY**  
 Jeu. 24 et lun. 28 janvier à 18h (vo),  
 ven. 25 janvier à 21h,  
 dim. 27 janvier à 14h.



**L'INCROYABLE HISTOIRE  
 DU FACTEUR CHEVAL**  
 Jeu. 31 janvier, ven. 1<sup>er</sup>  
 et lun. 4 février à 18h, dim. 3,  
 dim. 10 et mar. 12 février à 14h,  
 mer. 6 et jeu. 7 février à 20h30,  
 ven. 8 et sam. 9 février à 21h.



**L'ORDRE DES MÉDECINS**  
 Mer. 30 et jeu. 31 janvier, lun. 4  
 et mar. 5 février à 20h 30, ven. 1<sup>er</sup>  
 et sam. 2 février à 21h  
 et dim. 3 février à 16h



**LE CHANT DU LOUP**  
 Mar. 12 février à 20h30  
 (avant première)

**QU'EST CE QU'ON A ENCORE  
 FAIT AU BON DIEU ?**  
 Mer. 13 et dim. 17 février à 14h  
 et ven. 15 et sam. 16 à 21h.



PROCHAINEMENT  
**BORDER - MINUSCULE - SI BEALE  
 STREET POUVAIT PARLER**



## Vie Associative

# 12 228€ pour le Téléthon

Le 10 janvier, les associations présentes pour le bilan du Téléthon avaient le sourire, et pour cause.

Le Téléthon qui était sur la place de la République avait ses adeptes mais n'était pas sans inconvénients. La pluie ou encore le froid ont, certaines années, douché les ardeurs des participants. Mais lorsque fut prise la décision de le délocaliser à l'espace Cristal, la crainte de perturber ainsi les habitudes fut bien réelle, mais finalement inutile.

Le 10 janvier dernier, Yolande Saint-Clair, présidente de L'Appel du Cœur, avait réuni l'ensemble des associations participantes au Téléthon 2018 afin de faire le point. Après une matinée timide, l'espace Cristal n'a pas dé-



sempli de toute l'après-midi le samedi 8 décembre, tandis que le Téléthon dansant, le théâtre, les randonnées et le vide grenier ont été de beaux succès.

Il est d'ailleurs un chiffre qui souligne cette réussite : après les 9 902 € collectés en 2017, ce sont cette fois 12 228 € qui iront dans les caisses de l'Association Française contre les Myopathies. Un grand bravo à tous.



Les Cyclotouristes Portoïis ont présenté leurs vœux aux adhérents avant de partager un succulent repas. 12-01-2019



D'un loto à l'autre



I'UGSP



I'ACCA



I'UCAP





# Vie Associative



Le Père Noël est passé d'abord à l'US Véore XV (à droite) puis à l'UGSP (à gauche). 15-12-2018



Très beau spectacle avec les élèves de l'école de danse La Mouette. 16-12-2018



Belle réussite du tournoi de Noël du Judo jujitsu taïso, le 22 décembre

Le Comité des fêtes et le Club Ambroise Croizat ont passé le cap de la nouvelle année dans la bonne humeur.





## D'une galette à l'autre



La FNACA



Jérôme Maisonnas a gagné le concours organisé par le Conseil de quartier Sud



Le Club Ambroise Croizat



# L'agenda du Mois



■ Football Club Portois,  
à 19h, espace Cristal  
**samedi 19 janvier**

■ Pétanque cheminote,  
à 14h, espace Cristal  
**dimanche 20 janvier**

■ École élémentaire Voltaire,  
à 20h, espace Cristal  
**vendredi 25 janvier**

■ Club Ambroise Croizat,  
à 14h, espace Cristal  
**dimanche 27 janvier**

■ USCP Basket,  
à 20h, espace Cristal  
**vendredi 1<sup>er</sup> février**

## BELOTE

au Club Ambroise Croizat  
à 13h30.

■ **vendredi 18 janvier**

■ **vendredi 1<sup>er</sup> février**

■ **vendredi 15 février**

## GALETTE DES ROIS

du Conseil de quartier  
Ouest, à 18h,  
salle Fernand Léger

**vendredi 18 janvier**

## GALETTE DES ROIS

du Conseil de quartier  
Centre-ville, à 18h30,  
salle Brassens

**vendredi 18 janvier**

## CAFÉ LECTURE

présentation du Prix  
Passerelle à la  
Médiathèque à 11h

**samedi 19 janvier**

## EXPOSITION

### NATASHA KRENBOL

(peinture)

### DANIÈLE HART-BELLIER

(céramique)

organisée par l'école d'art  
au centre culturel.

Vernissage samedi 19  
janvier à 11h.

**du 19 janvier au 2 février**

## PORTES OUVERTES SUR L'EMPLOI

organisées par Les Portes  
de l'Emploi, au Pôle social  
Eugénie Cotton du lundi  
au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 16h.

**du 21 au 24 janvier**

## FORUM RECRUTEMENT SYNERGIE

en mairie,  
salle 2 de 9h à 12h

**mardi 22 janvier**

## FORUM "QUE FAIRE APRÈS LA 3<sup>ÈME</sup>"

espace Cristal,  
de 17h à 20h

**mardi 22 janvier**

## FRESQUE LUDIQUE

à la Médiathèque à 15h,  
"Le Méli-mélo de dame  
nature".

**mercredi 23 janvier**

## C'EST LA PAYE, ÇA S'ARROSE !

au Train-Théâtre à 19h30

**vendredi 25 janvier**

## ATELIER MUSIQUE SUR INTERNET

à la Médiathèque à 10h,  
sur inscription

**samedi 26 janvier**

## RENCONTRES RUGBY

■ US Véore XV contre US  
Annecy au stade Courtial  
à Beauvallon

**dimanche 27 janvier**

■ US Véore XV contre FC  
Aix Les Bains au stade  
Courtial à Beauvallon

**dimanche 17 février**

## MARCHÉ ARTISANAL ET GOURMAND

organisé par Flor'à Vie  
à l'espace Cristal,  
le samedi de 15h à 19h  
et le dimanche de 9h30  
à 18h

**le 2 et 3 février**

## MATINÉE ATELIERS "EMPLOI"

organisée par Les Portes  
de l'Emploi, lundi 4 "mini  
cv", mardi 5 "groupe  
de paroles", mercredi 6  
"simulation d'entretien"  
et jeudi 7 "aide à la  
rédaction de cv et lettre  
de motivation"

**du 4 au 7 février**

## CONSEIL MUNICIPAL

salle du conseil municipal  
en mairie à 19h

**lundi 4 février**

## THÉ DANSANT

organisé par l'UGSP,  
le Twirling Club et  
le Comité du souvenir  
français de 14h

à 19h à l'espace Cristal  
**mardi 5 février**

## LE LÉZARD DANS VOTRE QUARTIER

par la MJC, à 16h aux  
Descarte. Notre présence  
est soumise aux  
conditions climatiques

**jeudi 7 février**

## RÉUNION DE QUARTIER

du Conseil de quartier  
Ouest à 18h30 salle  
Fernand Léger

**jeudi 7 février**

## BOURSE D'ÉCHANGE MINIATURES

organisée par le Train  
Train Mistral à l'espace  
Cristal de 9h à 17h

**dimanche 10 février**

## SAINT-VALENTIN

du Club Ambroise Croizat,  
Jaillans, Palisse

**jeudi 14 février**

## BOURSE DU VÉLO

organisée par les  
Cyclotouristes Portois,  
salle Brassens de 9h à  
18h. Le dépôt des vélos  
et matériels aura lieu le  
vendredi 15 de 17h30 à  
19h30 et le samedi 16  
de 8h à 10h.

**samedi 16 février**

## Nouvelle mairie : 20 ans déjà

C'était le 21 décembre 1998. Pour la première fois, la nouvelle mairie, devenue depuis le bâtiment emblématique de notre ville, ouvrait ses portes.

L'histoire commence en 1991 lorsque la ville lance une concertation pour le devenir du centre-ville. Le projet est particulièrement vaste puisqu'il concerne une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de plus de 6 hectares en cœur de ville. L'ancienne mairie, mais aussi la totalité de la place et une grande partie des immeubles de cette partie du centre-ville vont être détruits, tandis que les espaces laissés libres vont être construits. Il s'agit ni plus ni moins que de donner un cœur à Portes-lès-Valence.

À la création de notre commune en 1908, la mairie, construite en 1882, se trouvait dans l'actuelle Maison des associations et devait d'ailleurs partager l'espace avec une école. Elle déménage en 1931 dans un

nouveau bâtiment le long de l'ancienne Nationale 7 (sur notre actuelle place de la République). Elle y partage d'ailleurs pendant quelques années de nouveau ses locaux avec une école, celle des filles. Seulement voilà, la ville grandit très vite et en 1976, il faut déjà ajouter une extension qui permettra de patienter une vingtaine d'années. Un concours est donc lancé en 1991 pour la construction d'une nouvelle mairie. Des quatre projets initiaux il n'en subsiste plus que deux lorsque le 2 juillet 1996, le conseil municipal vote par 21 voix contre 7 pour le projet présenté par les architectes Penel et Dussud. Pour l'anecdote, notons que ce n'était pas le projet retenu par le maire Jean-Guy Pinède, qui se plia donc à l'avis majoritaire.

Sept points avaient visiblement plu au jury et donc aux élus : l'im-

plantation, l'accessibilité, la place de l'accueil, l'ensoleillement, la possibilité d'extension, l'aspect architectural et surtout la fonctionnalité. Quant au coût, il fut d'environ 18 000 000 de francs, soit un peu plus de 2 750 000 euros.

Le 25 août 1997, les pelleteuses prennent possession de la place et y creusent un immense trou pour en retirer 6000m<sup>3</sup> de terre. Mois après mois, les 5 niveaux du bâtiment prennent forme. Les 16, 17 et 18 décembre 1998, les services municipaux prennent possession des lieux. Lorsque le 27 mars 1999 est inaugurée la nouvelle mairie, l'ancienne mairie n'est déjà plus qu'un tas de gravats.





# Libre Opinion

**ACTION PUBLIQUE : FAIRE MIEUX SANS AUGMENTER LES IMPÔTS, C'EST POSSIBLE !**

Le mouvement social actuel est d'abord un ras-le-bol fiscal de toutes celles et ceux qui travaillent et qui n'arrivent pas à vivre de leurs revenus. C'est inacceptable. Les Français sont devenus méfiants et plus exigeants quant à l'utilisation de leurs impôts. Il faut dire qu'ils n'ont cessé d'exploser sur les 7 dernières années selon une dernière étude de l'INSEE. Les hausses d'impôts et taxes nationales ont amputé le revenu moyen des familles de 750€ par an. La faiblesse de la croissance, aggravée par un niveau de prélèvements de taxes record, a provoqué une situation sociale explosive avec un risque réel de décrochage des classes moyennes.

En l'absence d'économie sur le train de vie de l'État, celui-ci est obligé de reprendre d'une main ce qu'il a fait semblant de donner de l'autre. Une baisse des dépenses de l'État sur le modèle des efforts budgétaires des collectivités locales permettrait de dégager les marges de manœuvres financières nécessaires et indispensables afin de laisser les français bénéficier du fruit de leur travail.

Moins de dépenses publiques ne signifie pas forcément moins de services publics.

L'exemple de notre ville est parlant. On peut faire des économies tout en améliorant les services publics. Depuis 2014, les baisses de dotations de l'État de près de 3 100 000€ cumulés nous ont obligé et nous obligent à baisser les dépenses de fonctionnement d'autant.

Cela n'a été possible que grâce à la réorganisation des services pour gagner en efficacité tout en maintenant intégralement les services aux Portoises. C'est la renégociation de l'ensemble des contrats qui arrivent à leur terme, en supprimant ce qui n'est pas indispensable, en demandant à nos agents une plus grande polyvalence lorsque cela est nécessaire. Dans le même temps, nous avons quand même créé des nouveaux services devenus indispensables : la Cellule Emploi, les missions supplémentaires de l'État civil et de la police municipale. Cette année, c'est 4 000 000€ qui vont directement bénéficier à l'économie locale. Tout cela avec un objectif de maintien d'un investissement nécessaire à l'entretien et la mise à niveaux de notre patrimoine.

Faire mieux sans augmenter les impôts, c'est donc possible et ça marche !

Un débat national oui, à condition que l'État ne transfère pas la responsabilité d'un éventuel échec de cette concertation aux élus locaux.

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*Les élus de la majorité du groupe "Agir et mieux vivre"*

## PORTES CITOYENNE VOUS PRÉSENTE SES VŒUX LES PLUS CHALEUREUX !

A chaque Portoise et Portoise, les élus de Portes Citoyenne vous présentent leurs souhaits de santé et de bonheur, de réussite pour un monde plus juste, plus solidaire.

Vous le savez, ce système capitaliste et ultra libéral qui convient si bien à la majorité municipale de la commune, organise l'accaparement des richesses et des pouvoirs dans les mains d'une minorité, n'est pas le nôtre. M. Macron a confirmé avec aplomb ce cap lors de ses vœux. Or, c'est ce qui est fondamentalement contesté dans les mouvements sociaux, comme le font les gilets jaunes, pour réclamer une autre répartition des richesses.

Les mouvements d'opposition pour la défense des services publics, pour sauvegarder la SNCF, les luttes dans les Ehpad et la santé, pour les retraites, pour le pouvoir d'achat, pour une nouvelle démocratie locale ne sont pas de simples spasmes de mécontentement. Ce qui se manifeste est un refus politique du système. Nous sommes de ce côté-là.

Dans ce journal, l'ostracisme de la municipalité nous interdit toute image. Mais qu'importe ! Le plus important sont nos rencontres avec vous. Nos échanges dans le respect et la sincérité participent à nous donner du courage pour que Portes-lès-Valence retrouve les valeurs d'une commune solidaire dans une coopération intercommunale librement consentie. Dès 2019, les élus de Portes Citoyenne feront en sorte que vous soyez partie prenante des choix que nous élaborerons ensemble pour demain.

*Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton, Chantal Gamel-Berard, Ali Chaabi, conseillers municipaux d'opposition, pour le groupe "Portes Citoyenne"*

## LE COURAGE, MADAME LE MAIRE !

Faut-il larmoyer sur la baisse des taxes d'habitation afin de justifier votre incapacité à avoir de l'ambition pour notre commune ? Que faites-vous du budget important de la ville ? En effet, pourquoi ne pas avoir critiqué clairement le Gouvernement lors de la venue de la Ministre de la Cohésion des Territoires ? Vous êtes restée bien sage en écoutant vos amis politiques égrener leurs promesses électoralistes. L'avancement des travaux montre d'ailleurs le peu de sérieux pour leur suivi et la passation des Marchés Publics. Parlons de l'état des rues et des quartiers, cela commence à devenir intolérable dans la durée. Les caméras ne constituent pas la panacée de la vie idéale.

Portois(es) très bonne année 2019.

*Sandrine Augier et Claude Illy, conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes 2020"*

En 2019, pourquoi s'obstiner à déployer 10 caméras supplémentaires alors que les 27 premières sont incapables d'endiguer l'augmentation des cambriolages, des trafics et des agressions ?

Dans un contexte budgétaire difficile, cet investissement très couteux pour le contribuable Portoise, n'empêche pas la délinquance.

Elle se déplace sur la commune en fonction de l'emplacement des caméras.

Constat bien connu des forces de police, mais à priori pas de GGIRARD ni de PGROUPIERRE, adjoint à la sécurité !

*Freddy Vasseur, conseiller municipal d'opposition, "Debout la France"*



## MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état civil, samedi, 9h-11h. Le recueil des actes administratifs peut être consulté. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au service du secrétariat général.

Téléphones utiles :

Accueil	04 75 57 95 00
Fax	04 75 57 95 12
État civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Serv. techniques	04 75 57 95 20
Fax techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 10
Police municipale	04 75 57 95 17
N° ASTREINTE	06 09 85 46 23
Site :	<a href="http://www.portes-les-valence.fr">www.portes-les-valence.fr</a>

## CELLULE EMPLOI

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Tél : 04 75 57 74 74 - 06 71 27 47 94 [cellule-emploi@mairie-plv.fr](mailto:cellule-emploi@mairie-plv.fr)

## PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, 13h30-16h30, mardi, mercredi et jeudi, 9h-12h et 13h30-16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

## MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouvertures, mardi, jeudi et vendredi, 15h-18h30, mercredi, 9h30-12h30 et 14h-18h30 et samedi, 9h30-12h30.

## LA PITCHOULINE

Multi-accueil collectif : (crèche, accueil de 40 places) du lundi au vendredi, 7h30-18h30. Guichet unique/information et inscription. Tél 04 75 63 76 49. [petiteenfance@valenceromansagglo.fr](mailto:petiteenfance@valenceromansagglo.fr)

## RAM (Relais d'Assistants

Maternels) :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi, 13h30-16h30 et sur rendez-vous, 11h30-12h30. Tél : 04 75 57 78 59

## ÉTAT CIVIL

**Naissance :**

Victoire Rey,

**Décès :**

Monique Chevallier née Vivier, Marcel Berbiguier, Thérèse Plouviat née Vanhoye, Maurice Roche, Pierre Pastore, José Ramos.

## PHARMACIES DE GARDE

**Janvier**

Samedi 19, lundi 21 : Les Cèdres

Samedi 26, lundi 28 : Gautier

**Février**

Samedi 2, lundi 4 : Chœur

Samedi 9, lundi 11 : Les Cèdres

Samedi 16, lundi 18 : Gautier

Samedi 23, lundi 25 : Chœur

Dimanches et jours fériés :

04 75 41 04 49

## POLICE MUNICIPALE

La police municipale, vous reçoit aux horaires d'ouverture des bureaux, 8h30-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi. Tél. : 04 75 57 95 17

## OBJETS TROUVÉS

■ 2 cartes de bus Oura

■ 1 sacoche noire ■ 1 carte

bancaire ■ 1 carte d'électeur

■ 1 doudou ■ 1 carte grise

■ 1 clé ■ 1 clé de voiture

■ 1 carte de séjour ■ 1 carte

d'identité ■ 1 passeport

■ 1 trousseau de 3 clés.

Vous pouvez venir à la police municipale pour retrouver votre bien. Pour une restitution, une pièce d'identité devra être présenté et pour les clés de véhicule également la carte grise.

## POLICE NATIONALE

8 rue Pierre Semard. Du lundi au vendredi, 8h-12h et 14h-18h.

Tél : 04 75 57 81 90. Hors horaires : 17.

## DÉCHETTERIE

Rue Jean Rostand. Ouverture du lundi au samedi, 8h30-18h en continu. Renseignements : 04 75 81 30 30 [dechets@valenceromansagglo.fr](mailto:dechets@valenceromansagglo.fr)

## CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité et de passeports sont traitées exclusivement par les mairies équipées d'un dispositif de recueil. En raison de l'augmentation des demandes à instruire, vous serez reçu sur rendez-vous uniquement, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, tél. : 04 75 57 95 02. Afin de réduire les délais d'attente et limiter les risques d'erreur, il est possible de réaliser une pré-demande en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Le bureau de l'état civil/élections est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Tél. 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

## PAYEZ L'EAU EN QUELQUES CLICS

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, il est possible de payer votre facture d'eau sur le site internet de la ville : [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr) Dès la page d'accueil, vous trouverez un lien sécurisé qui vous permet de vous identifier, de vérifier vos données puis de payer. Ce service est ouvert en permanence.

## POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES

L'association Femmes Solidaires tient une permanence "Pour la défense des droits des femmes", le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 9h à 11h au Pôle social, 3 rue Francis Jourdain.

## MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi, 9h-11h45 et 13h-19h, mardi, 9h-11h45 et 13h-18h30, mercredi, 9h-11h45 et 14h-18h30, jeudi, 13h-19h, vendredi, 13h-18h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis. Tél : 04 75 57 00 96. Site : [www.mjcplv.fr](http://www.mjcplv.fr)



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019/2020

Elles concernent les enfants entrant en 1<sup>ère</sup> année de maternelle, en CP ainsi que les nouveaux Portoïsiens. Elles auront lieu en mairie, bureau des affaires scolaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, selon le calendrier ci-après : Écoles maternelles : Voltaire, mardi 12 et mercredi 13 mars ; Jean Moulin, jeudi 14 mars ; Anatole France et Pasteur, vendredi 15 mars. Écoles élémentaires : Voltaire, mardi 12 et mercredi 13 mars ; Fernand Léger, jeudi 14 mars ; Joliot Curie, mardi 19 et mercredi 20 mars.

En cas d'empêchement, une permanence supplémentaire se tiendra le vendredi 22 mars aux heures d'ouverture de la mairie. Pièces à fournir (originaux et photocopies) : pour la délivrance du certificat d'inscription dans les écoles concernées : pièce d'identité d'un des parents ; livret de famille ; en cas de séparation, divorce, jugement précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant ; carnet de santé ; justificatif du domicile de moins de trois mois ; certificat de radiation en cas de changement d'école.

Les parents d'élèves devront ensuite se rendre dans les écoles concernées

avec le certificat d'inscription pour l'admission définitive. Dans un souci d'organisation, nous vous remercions de respecter impérativement les jours et heures des permanences proposées.

## VALENCE ROMANS AGGLO

Eau et assainissement :  
04 75 75 41 33  
assainissement@valenceromansagglo.fr (pour joindre le service entretien et gestion des eaux pluviales en cas de débordement, d'odeurs, de bruits ou d'affaissement,  
appeler le 04 75 75 41 50.)  
Service économie : 04 75 75 98 55

## DES BACS À ORDURES MÉNAGÈRES AUX NORMES

Selon Valence Romans Agglo, qui a en charge le ramassage et le traitement des déchets, il existe sur le territoire de notre commune des habitants qui déposent leurs sacs poubelle au sol ou dans des containers non normalisés. Alors que le dépôt des ordures ménagères au sol est interdit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier, seuls les ordures présentées dans des bacs normalisés seront ramassées, les bacs de couleur noire ou grise sont admis.

## RENCONTRER VOS ÉLUS

**Sur rendez-vous :** au Cabinet du Maire ou par téléphone au 04 75 57 95 15.

**GENEVIÈVE GIRARD,**  
maire, conseillère départementale.

**DANIEL GROUSSON,**  
1<sup>er</sup> adjoint - économie, écologie, emploi.

**SUZANNE BROT,**  
2<sup>e</sup> adjointe - finances, élections, personnel administratif.

**LILIAN CHAM BONNET,**  
3<sup>e</sup> adjoint - culture, animation, communication.

**SABINE TAULEIGNE,**  
4<sup>e</sup> adjointe - affaires sociales, logement.

**STÉPHANIE HOUSET,**  
5<sup>e</sup> adjointe - sport, vie associative.

**ANTONIN KOSZULINSKI,**  
6<sup>e</sup> adjoint - urbanisme, voirie, réseaux.

**CORINE ARSAC,**  
7<sup>e</sup> adjointe - enseignement, jeunesse, petite enfance.

**PATRICK GROUPIERRE,**  
8<sup>e</sup> adjoint - sécurité publique.

**ERIC GRADELLE,**  
Conseiller délégué - urbanisme, démocratie participative.

**Les adjoints vous reçoivent  
tous les samedis de 9h à 11h  
sans rendez-vous en mairie  
salle du conseil municipal.**

Magazine  
d'information municipale

N° 106 - JANVIER 2019

Édité par la mairie  
de Portes-lès-Valence  
tirage 5200 exemplaires

Directrice de la publication :  
Geneviève Girard : 04 75 57 95 15

Journaliste - photographe :  
Hervé Baruhet : 04 75 57 95 11

Maquettiste - Infographiste :  
Agnès Molières : 04 75 57 95 59

Photos :  
Hervé Baruhet, Nicolas Pereira  
Da Rocha, Vincent Estassy,  
Bernard Crozier, associations, x.

Imprimerie Fombon



Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

RETROUVEZ-NOUS  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook :  
Ville de Portes lès Valence



Twitter : Portes lès Valence



Site : [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)



**La Passerette**

**Epicerie Sociale et Solidaire**  
Portes-lès-Valence

**PORTES**  
**LÈS VALENCE**  
LA VILLE

**CCAS**

**BRADERIE** tout à  
JEUDI 14 FEVRIER 2019 - 9H-16H30

**1€**

**Entrée Libre**

Au local du vestiaire solidaire à droite de l'Epicerie Sociale  
Portes-lès-Valence 04 75 57 74 75 - 06 20 02 62 56

**L'épicerie et le vestiaire solidaire**  
mardi 9h-12h et 13h30-16h30 - jeudi 13h30-16h30



**Le vestiaire  
solidaire  
est ouvert  
à tous.**